



Contactez-nous

Trouvez l'interlocuteur approprié à votre besoin près de chez vous sur notre site internet

www.pkf-arsilon.com/nous-contacter

Retrouvez toutes nos actualités :



www.pkf-arsilon.com



[/pkf-arsilon](https://www.linkedin.com/company/pkf-arsilon)



[/pkf-arsilon](https://www.youtube.com/channel/UC...)

© 2021 PKF Arsilon. Tous droits réservés. PKF Arsilon est une société membre de PKF International Limited, réseau de sociétés légalement indépendantes, et n'accepte aucune responsabilité ou engagement résultant d'actions ou absence d'actions d'un membre individuel ou d'une société correspondante ou de plusieurs sociétés.

PKF ARSILON



Paie & social

Optimisez et sécurisez la gestion salariale de votre entreprise.

Nos convictions pour une mission réussie

Pour répondre à vos besoins, votre conseiller dédié pourra faire appel à l'ensemble des compétences du réseau PKF et mobiliser des experts techniques de la paie, des consultants RH, des juristes, des experts-comptables et des avocats spécialisés.



Diagnostic social

Vous souhaitez faire un bilan de vos pratiques internes : nous effectuons un diagnostic de vos données sociales afin d'identifier les zones de risques dans 4 domaines clés :

- La conformité juridique
- La conformité paie
- Le contrôle interne
- Les politiques de rémunération et de protection sociale

Quel que soit votre besoin, nous vous remettons un document de synthèse avec nos préconisations et nous définissons une cartographie des risques pour votre entreprise.



Formation

Vous souhaitez consolider les connaissances de vos collaborateurs (DRH, RRH, Responsable du personnel, Gestionnaire de paie...) et leur permettre d'acquérir les bons réflexes : nos collaborateurs juristes et/ou gestionnaires de paie dispensent des formations sur-mesure dans le cadre de la formation professionnelle continue.



Conseil social

L'évolution de votre entreprise et des contraintes légales de votre secteur impose une gestion sociale maîtrisée.

Nous vous proposons 3 niveaux de conseil pour vous aider à déterminer les meilleures options pour votre entreprise :

- **Conformité paie** : nous vérifions les bulletins de salaire : correcte application des accords d'entreprise, de la convention collective et du droit du travail
- **Conformité juridique** : nous vérifions la bonne application des règles en matière de droit du travail
- **Contrat de travail** : nous vous accompagnons pour la réalisation ou la rupture de contrats de travail afin d'être en conformité avec les dispositions légales et conventionnelles



Gestion déléguée

Certaines situations nécessitent un renfort de compétences (réorganisation du service RH, défaillances internes, difficultés de recrutement) : nous prenons alors le relais pour assurer la continuité de votre activité en mettant à votre disposition une ressource qualifiée.



Externalisation de la paie

Que vous ayez besoin d'externaliser totalement la paie ou de confier partiellement sa réalisation à un prestataire externe : nous mettons à votre disposition un service de production des bulletins et des déclarations sociales, nos conseils d'experts et une solution RH digitalisée pour sécuriser votre gestion sociale.

